



Charte d'engagement Juillet 2022

Nos valeurs

LBO France, société de gestion et plateforme d'investissement, répond à la demande d'investisseurs en quête de rendements financiers attractifs au travers de prises de participations dans des entreprises françaises et européennes, dans des actifs immobiliers et dans des instruments de dette.

Depuis plus de 30 ans, LBO France intervient dans le respect de ses valeurs structurantes :

- **L'alignement des intérêts des parties prenantes** : La confiance de nos parties prenantes est cruciale pour LBO France. Nous recherchons en permanence l'alignement des intérêts en alliant la performance financière, l'écoute et l'accompagnement, et l'engagement de nos équipes : nous créons ainsi un cadre respectueux, partenarial et stimulant l'excellence.
- **L'accompagnement des participations dans leur développement** : Nous voulons être le partenaire déterminé et enthousiaste du projet de nos participations. Nous voulons contribuer à leur croissance et leur réussite, garantir leur pérennité, et les accompagner pour réussir leur transformation.
- **L'ancrage territorial** : Nous connaissons la force entrepreneuriale de nos territoires d'implantation et nous croyons à leur potentiel de création de valeur. Nos équipes en France, en Italie et en Afrique ont une connaissance fine des marchés et rassemblent les compétences nécessaires pour contribuer à la réussite de nos participations.
- **La culture d'indépendance et d'entrepreneuriat** : Société de gestion indépendante, LBO France choisit ses investissements en cohérence avec sa stratégie et ses valeurs. Nous agissons dans un esprit entrepreneurial, ouvert, collectif et agile.

Notre vision de l'ESG

En prenant en compte les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance dans tous nos investissements, nous affirmons notre vision d'investisseur responsable, en cohérence avec nos valeurs. Nous sommes convaincus que ces dimensions sont essentielles pour la création de valeur et qu'elles font partie de notre responsabilité fiduciaire car en tant qu'investisseurs, nous sommes en capacité d'agir pour faire progresser ces dimensions dans nos investissements.

La société est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) en 2011, de la Charte France Invest et de l'Initiative Climat International en 2015, de la Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés initiée par le Plan Bâtiment Durable en 2016, de la Charte de France Invest pour la parité femmes-hommes publiée début 2020, et a adhéré aux Principes de l'Equateur en 2020.

LBO France a produit cette charte d'engagement dès octobre 2011 et l'a régulièrement actualisée depuis. Pour mettre en cohérence nos actions avec les principes énoncés dans cette Charte d'engagement, nous déployons une Politique ESG et climat qui décrit les modalités d'application et de transparence de notre engagement ESG.

Engagements envers nos investisseurs

Satisfaire les attentes de nos investisseurs est la priorité de LBO France. Nous souscrivons pleinement à l'idée que la création de valeur doit être financière mais aussi extra financière. Pour cela, nous nous engageons à :

- Nous assurer qu'il y ait toujours un alignement d'intérêts entre nos investisseurs et nos équipes, ces dernières investissant notamment leurs propres ressources dans les fonds qu'elles gèrent ;
- Communiquer selon les meilleures pratiques d'un point de vue financier et extra financier. Nous aborderons systématiquement l'avancement des démarches ESG dans nos reportings ainsi qu'au cours des réunions rassemblant investisseurs et représentants des participations. L'équipe dédiée aux relations avec les investisseurs a vocation à répondre à leurs questions sur tous les sujets, aussi bien financiers qu'extra financiers ;
- Respecter les critères d'investissement définis par nos investisseurs relatifs aux dimensions ESG. En accord avec l'approche éthique de nos fonds, nous avons défini une politique d'exclusion (détaillée dans la Politique ESG et climat).

Engagements envers nos participations et nos projets

Investir dans des entreprises et actifs réels à fort potentiel est notre raison d'être. Notre volonté est d'accompagner nos participations et projets dans leur développement tant financier qu'extra financier. Pour cela, nous nous engageons à :

- Analyser en amont les dimensions ESG de chaque opportunité d'investissement ;
- Définir un plan d'action et accompagner nos participations et nos projets dans l'amélioration continue de leurs performances extra financières ;
- Mettre en place dans nos participations (entreprises) les meilleures pratiques de gouvernance. À ce titre, nous sommes particulièrement attachés à l'animation d'organes de gouvernance fonctionnels, au développement des équipes de management, et à l'application de dispositifs d'éthique des affaires robustes ;
- Favoriser la transition énergétique et climatique sur nos actifs réels, en utilisant les leviers à notre disposition (travaux, consommations d'énergie, certifications, etc.) ;
- Veiller au respect des normes environnementales et sociales par nos participations et les accompagner dans le déploiement de meilleures pratiques dans ces domaines, en cohérence avec leur stratégie, pour favoriser leur croissance et les aider à maîtriser leurs risques. Nous accordons une importance particulière à l'action climatique ;
- Bâtir une relation de confiance et de long terme avec les managers de nos participations qui sont la pierre angulaire de la création de valeur des entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous sommes à cet égard particulièrement fiers de pouvoir les intéresser à investir dans nos fonds.

► Engagements envers nos collaborateurs

Développer une équipe de talents est à la source de notre succès. Forts de nos valeurs, nous nous engageons à :

- Favoriser la diversité des parcours professionnels de nos collaborateurs et collaboratrices lors de leur recrutement et développer leurs compétences tout le long de leur vie au sein de notre société ;
- Donner la possibilité à l'ensemble de nos collaborateurs d'investir aux côtés de nos investisseurs dans les fonds que nous gérons ;
- Sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux ESG et climat et les inciter à s'approprier ce sujet, à la fois dans leur métier d'investisseur et au sein de notre société de gestion, en particulier pour la réalisation des écogestes.

► Mise en œuvre de la Charte

LBO France s'engage à appliquer cette Charte à tous les niveaux de l'entreprise :

- Le conseil d'administration de LBO France a constitué en son sein un Comité ESG assurant le pilotage stratégique de la démarche ESG et climat, en lien avec la personne en charge de la politique ESG et climat de la société qui lui est rattachée ;
- Les équipes d'investissement sont responsables de l'application des dispositions de la Charte et de la prise en compte formalisée des dimensions ESG et climat dans l'activité d'investissement ;
- La personne en charge de la politique ESG de la société coordonne le déploiement des actions décidées par le Comité ESG et est responsable de la diffusion des bonnes pratiques et méthodologies ESG en interne et au sein de nos participations ;
- Cette Charte est signée par le Conseil d'administration et l'ensemble des collaborateurs. Les personnes rejoignant LBO France signent également cette Charte.